

VEILLE AGRI-AGRO

Chine & Mongolie

Une publication du SER de Pékin
Quinzaine du 15 avril 2025

Chine continentale

Agriculture et agro-alimentaire

Répercussion des droits de douane réciproques chinois sur le commerce mondial du lactose et lactosérum

Pêche : la Chine rejoint officiellement le PSMA, l'accord clé de la lutte contre la pêche illégale

Une hausse d'achat du soja brésilien par la Chine

Filière laitière en Chine : vers la disparition d'exploitations familiales

L'académie chinoise des sciences attribue un prix à la méthode *Longjiang* de restauration des sols noirs

Un système intelligent d'alerte météorologique pour protéger les cultures

La FAO lance la première grande évaluation mondiale des sols salinisés depuis 50 ans

Commerce agricole Chine-Afrique, un objectif ambitieux à atteindre en 2030

Sanitaire et phytosanitaire

Accès au marché : deux protocoles d'exportation signés entre l'Espagne et la Chine

La GACC refuse l'agrément de 28 établissements brésiliens de viande bovine

Entreprise

Mixue dépasse McDonald's comme la plus grande chaîne alimentaire mondiale

Mongolie

Mise en œuvre de l'initiative gouvernementale « or blanc »

Chine continentale

Agriculture et agro-alimentaire

Répercussion des droits de douane réciproques chinois sur le commerce mondial du lactose et lactosérum

L'intensification du conflit commercial entre la Chine et les États-Unis peut engendrer des opportunités potentielles d'exportation pour l'Europe, l'Océanie. En effet, les exportations américaines de lactosérum sec et de lactose vers la Chine sont susceptibles de chuter de manière significative. Les prix intérieurs américains de ces produits de base étant également en baisse, l'imposition de tarif à 84 % (le 9 avril) pourrait entraîner à la fois une perte de marché significative, une baisse des prix pour les producteurs laitiers américains et les consommateurs chinois. Toutefois, en raison de ses prix compétitifs, une partie du lactose américain continuera probablement à trouver un marché en Chine.

Les États-Unis dominent le commerce mondial du lactose, avec une exportation de 409 000 tonnes en 2024, soit 58 % des ventes mondiales. Les États-Unis exportent plus de 50 % de leur production de lactosérum sec et de lactose, la Chine étant le principal acheteur.

En 2024, [les importations chinoises s'élevaient à 152 225 tonnes, soit 43 % du commerce mondial](#), les États-Unis et l'UE-27+Royaume-Uni représentant respectivement 72 % et 22 % des importations chinoises de lactose. Toutefois, plus de la moitié des exportations de lactose de l'UE et du Royaume-Uni vers la Chine sont vendues à des prix deux à trois fois supérieurs à ceux du lactose américain, ce qui reflète la qualité supérieure du lactose européen destiné à des applications alimentaires et pharmaceutiques plutôt qu'à l'alimentation animale.

Pêche : la Chine rejoint officiellement le PSMA, l'accord clé de la lutte contre la pêche illégale

Le 16 avril 2025, le ministère chinois de l'Agriculture et des Affaires rurales (MARA) a annoncé, lors d'une [conférence de presse](#), que la Chine avait officiellement adhéré à l'Accord relatif aux mesures du ressort de l'État du port visant à prévenir, contrecarrer et éliminer la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). L'instrument d'adhésion a été transmis au Directeur général de la FAO le 17 mars 2025, avec une entrée en vigueur pour la Chine le 16 avril 2025, soit 30 jours plus tard.

Selon Liu Xinzhong, directeur du Bureau de gestion des pêches, l'adhésion à cet accord est cohérente avec la position de principe de la Chine, dont le système juridique en matière de pêche repose sur la Loi sur la pêche, complétée par divers règlements tels que ceux relatifs aux permis de pêche et à la gestion de la pêche en haute mer. Un projet de révision de la Loi sur

la pêche a été adopté par le Conseil des affaires de l'État le 18 octobre 2024, intégrant les exigences du PSMA. Le MARA travaille activement avec l'Assemblée populaire nationale pour promulguer ce texte, qui offrira une base juridique claire pour la mise en œuvre de l'accord à l'échelle nationale.

M. Liu a par ailleurs souligné que l'application du PSMA en Chine nécessite la coordination de plusieurs ministères et administrations : à part le MARA, sont également concernés le ministère de l'Industrie et de la Technologies de l'information (MIIT), le ministère des Transports (MoT), l'Administration générale des douanes (GACC) et l'Administration nationale de l'immigration (NIA). Un [mécanisme](#) de coordination interinstitutionnelle a été mis en place à l'échelle centrale, impliquant tous les départements concernés. Au niveau local, les autorités sont appelées à établir progressivement des dispositifs de coopération entre les services des pêches et les autres départements concernés, notamment pour le contrôle des navires étrangers, la vérification des informations et la gestion des ports.

Afin d'appuyer la mise en place du PSMA, le MARA prévoit trois actions majeures :

- 1) Lancement d'opérations de contrôles ciblées : l'application de l'accord est intégrée aux campagnes annuelles d'inspection sur les affaires des pêches. Des contrôles conjoints seront menés prochainement avec les services maritimes, les douanes et les postes frontalières sur les navires étrangers liés à la pêche entrant dans les ports chinois ;
- 2) Renforcement des capacités de mise en œuvre : des sessions de formation seront organisées pour les agents des pêches, de la navigation, des douanes, des affaires maritimes et de l'immigration ;
- 3) Mobilisation d'expertises nationales : des équipes issues d'universités et d'organismes techniques seront mobilisées pour appuyer l'analyse juridique, l'échange d'informations et la participation aux mécanismes d'évaluation et de négociation suivants concernant l'accord.

Selon le MARA, en 2024, la Chine comptait 167 entreprises agréées de pêche en haute mer, avec plus de 2 470 navires opérant dans les eaux internationales du Pacifique, de l'Indien, de l'Atlantique, en Antarctique, ainsi que dans les zones économiques exclusives des pays partenaires. La production annuelle est estimée à 2,19 Mt. Le pays prévoit de maintenir une flotte globalement stable tout en renforçant sa coopération en matière de gouvernance mondiale de la pêche.

Une hausse d'achat du soja brésilien par la Chine

Dans le contexte des tensions commerciales avec les Etats-Unis, deuxième fournisseur de soja de la Chine, les importateurs de soja chinois ont effectué un achat massif de soja brésilien la semaine du 8 avril, [s'assurant au moins de 2,4 millions de tonnes](#). Ce volume représente près d'un tiers de la moyenne mensuelle traitée par la Chine. Les importateurs chinois ont réservé au moins 40 expéditions en provenance du Brésil au cours de la première moitié de la semaine. Ils ont profité de la récente baisse des prix du soja brésilien, qui s'étaient envolés en raison des incertitudes commerciales antérieures. Ces achats devraient être livrés en mai, juin et juillet, renforçant encore le rôle du Brésil en tant que premier fournisseur

de soja de la Chine. Le soja reste le premier produit agricole exporté par l'Amérique vers la Chine, mais ce changement souligne la domination croissante du Brésil sur les exportations mondiales de soja. Le Brésil a exporté des volumes records de soja en 2025, avec des projections dépassant les 170 millions de tonnes pour l'année. La décision stratégique de la Chine de sécuriser son achat de soja brésilien met en évidence la manière dont les conflits géopolitiques remodelent le commerce agricole mondial.

Filière laitière en Chine : vers la disparition d'exploitations familiales

Si les consommateurs fréquentent de plus en plus les rayons frais des produits laitiers dans les supermarchés chinois, seulement [10 % du lait provient des exploitations familiales aujourd'hui contre 90 % il y a 20 ans.](#)

Avant 2008, la filière laitière chinoise était représentée principalement par des exploitations familiales. Après le scandale du lait frelaté à la mélamine, les capitaux de la filière laitière ont saisi l'opportunité pour accélérer l'élevage à grande dimension. Depuis, la qualification de la transformation du produit laitier devient de plus en plus difficile à obtenir, les exploitations familiales se limitent à la production du lait cru. Les exploitations familiales vendent le lait cru aux entreprises laitières, qui se chargent de la transformation, de l'emballage, du transport et de la distribution aux supermarchés. Actuellement, la surcapacité en amont de la chaîne de production causant la chute de prix du lait cru pèse un peu plus sur la rentabilité des exploitations familiales.

Jusqu'en mars 2024, 85,6 % des exploitations sont en déficit. En particulier, 91,8 % des exploitations sociétales (les PME non contrôlées par les entreprises laitières et les exploitations familiales) sont confrontées à des pertes. Les entreprises laitières utilisent de plus en plus le lait cru provenant de leurs propres exploitations, jusqu'à plus de 50 %, selon un personnel d'une entreprise laitière cotée en bourse, et en complément, elles privilégient l'achat du lait cru auprès des coopératives de grande dimension en partenariat stable avec elles.

En effet, la concentration du marché national chinois de l'industrie laitière est relativement élevée, du point de vue de l'échelle de revenu. Yili, Mengniu et Brightdairy sont classées parmi les trois premiers. Yili et Mengniu représentent respectivement 24,2 % et 21,3 % des parts du marché.

Suite à sa mention dans le document central N°1 en 2017, « l'exploitation familiale » est de nouveau évoquée dans le document central N°1 en 2025, en soulignant l'importance de « soutenir le développement intégral de l'élevage et de la transformation laitière avec les exploitations familiales et les coopératives comme partie principale ». Cependant, c'est le volant coopératif qui serait privilégié à l'avenir, selon les professionnels du lait.

L'académie chinoise des sciences attribue un prix à la méthode *Longjiang* de restauration des sols noirs

Les sols noirs sont le terreau fertile qui font des provinces du nord-est de la Chine le grenier à céréales du pays. La région contribue ainsi à 25 % de la production nationale de céréales et à un-tiers de la quantité de céréales commercialisées du pays. Cependant, les pratiques d'agriculture intensive ont dégradé ces sols. Une étude de 2020 a révélé que leur épaisseur était tombée de 30 à 50 % par rapport à celle de 1970 ; certaines régions continuent de voir l'épaisseur de leurs sols noirs décroître de 1 à 2 mm par an. C'est un défi important pour les agriculteurs qui voient leurs productions et revenus décroître par l'effet double d'un moindre rendement et de coûts en intrants plus importants pour compenser la perte de fertilité naturelle. C'est aussi un obstacle certain pour l'atteinte de l'objectif de sécurité alimentaire du pays.

Les scientifiques de l'Institut du nord-est de géographie et d'agroécologie de l'Académie chinoise des sciences ont mis au point [leur méthode *Longjiang* combinant différentes pratiques agroécologiques](#) par un travail de recherche-développement en partenariat avec les agriculteurs de la province du Heilongjiang. Ils ont établi des modèles pour régénérer quatre types différents de sols :

- Enfouissement profond de paille écrasée pour les plaines de l'est ;
- Enfouissement d'un mélange de paille et d'engrais organiques et rotation maïs-soja pour les sols peu profonds et érodés par le vent et l'eau ;
- Culture sans-labour pour favoriser l'activité microbienne des sols dans les régions à forte sécheresse et les sols alcalins ;
- Culture en courbes de niveau, construction de retenues d'eau et plantation de haies dans les zones de montagne soumise à forte érosion hydraulique.

Compte tenu des succès rencontrés dans l'application de ces pratiques, l'académie chinoise des sciences a tenu à récompenser officiellement cette méthode. Au total, les chercheurs ont établi ces méthodes agroécologiques sur une douzaine de zones de démonstration et ont disséminé leurs bonnes pratiques à des millions d'agriculteurs chinois pour améliorer 173 M ha de surface agricole.

Un système intelligent d'alerte météorologique pour protéger les cultures

L'administration chinoise météorologique a reçu l'objectif de protéger les cultures clés comme le blé d'hiver et le maïs tout au long de leur cycle de croissance. Grâce à une intégration d'outils de type Système d'information géographique (SIG), et l'analyse par l'Intelligence Artificielle (IA) des mégadonnées météorologiques, [un nouveau système d'alerte météorologique](#) peut prédire en temps réel où et quand les événements climatiques extrêmes auront lieu ainsi que leur durée et leur impact probable. Cet outil permet de passer d'une politique de réponse aux calamités agricoles à une politique d'atténuation des effets des événements climatiques extrêmes par une meilleure préparation des agriculteurs alertés

à l'avance. Le système sera opérationnel pour suivre la sécheresse et la canicule avec des alertes lancées 30 jours à l'avance.

La FAO lance la première grande évaluation mondiale des sols salinisés depuis 50 ans

Le FAO a publié sa première grande évaluation des sols touchés par la salinisation depuis 50 ans en décembre dernier. [Près de 1,4 milliard d'hectares de terres, soit un peu plus de 10 % de la surface émergée totale mondiale](#), sont déjà touchés par la salinisation. En outre, un milliard d'hectares de terres sont également menacées par la crise climatique et la mauvaise gestion humaine.

À l'heure actuelle, 10 pays (l'Afghanistan, l'Argentine, l'Australie, la Chine, les États-Unis d'Amérique, l'Iran, le Kazakhstan, l'Ouzbékistan, la Russie et le Soudan) concentrent 70 % des sols touchés par la salinisation dans le monde. Dans les pays les plus touchés, la pression de la salinité engendre des pertes de rendement jusqu'à 70 % des récoltes.

Commerce agricole Chine-Afrique, un objectif ambitieux à atteindre en 2030

La Chine s'est engagée à atteindre un objectif inédit avec l'Afrique en novembre 2023 : promouvoir la valeur des échanges de produits agricoles à plus de 20 milliards USD au cours de la prochaine décennie. Cet objectif s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large de la Chine visant à renforcer ses liens économiques avec l'Afrique.

Le commerce agricole de l'Afrique avec la Chine ne représentait que 9 milliards de dollars en 2023, soit seulement 3 % des importations agricoles totales de la Chine. Pour atteindre l'objectif de 20 milliards USD d'ici 2030, [les échanges devront augmenter de 114 % entre 2023 et 2030](#), ce qui rend l'objectif ambitieux mais pas sans précédent.

Depuis le huitième forum de haut niveau sur la coopération sino-africaine (FOCAC), la Chine a mis en œuvre des initiatives clés pour stimuler le commerce agricole avec l'Afrique, ce qui contribuera à améliorer la situation.

Tout d'abord, l'initiative « Green Lanes » a été introduite pour faciliter les importations agricoles africaines grâce à une inspection accélérée, des procédures de quarantaine et de nouveaux accords sanitaires et phytosanitaires (SPS). Deuxièmement, la Chine a réduit les droits de douane sur certains pays et produits. Troisièmement, la Chine s'est engagée à fournir 10 milliards USD de financement commercial pour les exportations africaines. Quatrièmement, les expositions économiques et commerciales Chine-Afrique (CAETE) de 2022 et 2023 à Changsha et Nairobi, respectivement, ont également fait la promotion de plusieurs produits agricoles africains, parallèlement à d'autres émissions en direct et événements promotionnels parrainés par le gouvernement chinois en 2022.

Malgré ces avancées, deux contraintes assez contraignantes continuent de peser sur cet objectif : la manque d'engagement direct des PME et des organisations dans les initiatives du FOCAC, ainsi que des chaînes de valeur sous-développées, une mécanisation insuffisante et une forte dépendance

à l'égard de précipitations imprévisibles continuent d'entraver la productivité agricole en Afrique.

Sanitaire et phytosanitaire

Accès au marché : deux protocoles d'exportation signés entre l'Espagne et la Chine

Dans le cadre du voyage officiel du Premier Ministre espagnol en Chine, le ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation d'Espagne, et la ministre de l'Administration générale des douanes de Chine, [ont signé deux nouveaux protocoles pour exporter des cerises et du porc](#) de l'Espagne vers la Chine, le 11 avril à Pékin.

Depuis 2018, les deux pays ont déjà signé 10 protocoles (dont la pâte d'olive, les aliments pour animaux de compagnie, l'avoine fourragère, les amandes et les kakis) pour l'ouverture des marchés aux produits alimentaires espagnols. En 2024, des produits agroalimentaires d'une valeur de 1 864 millions EUR ont été exportés vers la Chine.

Le nouveau protocole sur le porc, valable pour une période de cinq ans, permettra d'élargir la liste des produits autorisés à être exportés d'Espagne à l'estomac de porc, un produit largement consommé en Chine. En tant que premier produit espagnol exporté vers la Chine, [la viande de porc a atteint 571 millions EUR d'exportations vers la Chine en 2024](#). En outre, le nouvel accord pour l'exportation de cerises marque l'ouverture de ce produit sur le marché chinois et sera valable pour trois ans.

[Selon Reuters](#), les analystes considèrent la signature du protocole du porc comme un signal que la Chine pourrait assouplir son enquête antidumping sur le porc de l'UE, lancée en juin dernier.

La GACC refuse l'agrément de 28 établissements brésiliens de viande bovine

Selon le média brésilien Poder360, le gouvernement chinois a rejeté les 28 abattoirs brésiliens précédemment recommandés par le ministère brésilien de l'agriculture et de l'élevage (MAP) pour l'exportation de bœuf vers la Chine, après un examen par l'Administration générale chinoise des douanes (GACC).

[Selon des documents obtenus par Poder360](#), les résultats de l'examen ont indiqué que les entreprises ne répondaient pas aux normes techniques, avec des problèmes spécifiques tels que :

1. Les usines étaient situées dans des zones avec des restrictions de santé animale telles que définies par la Chine ;
2. L'aire de production n'avait pas de vestiaires directement accessibles ;

3. Il y avait des problèmes dans le processus de vérification de l'âge du bétail au moment de l'abattage.

La GACC a recommandé au Brésil d'apporter les corrections nécessaires et de soumettre à nouveau les informations pertinentes sur l'entreprise pour examen dans le cadre du système CIFER (système chinois de gestion de l'enregistrement des producteurs étrangers de denrées alimentaires importées).

Il convient de noter que cette notification chinoise ne concerne que les abattoirs de bovins. La liste précédemment soumise par le Mapa incluait d'autres types d'usines telles que les produits à base de volaille, de porc et de viande d'âne, qui n'ont pas été mentionnés dans cette notification.

Poder360 comprend que le Bureau de représentation agricole brésilien a demandé au gouvernement du président Lula da Silva de l'informer de l'avancement de l'examen chinois des autres catégories de demandes, afin de décider s'il convient d'interroger formellement la partie chinoise.

Pour la suite, le MAP utilisera des moyens techniques et diplomatiques pour faire avancer le processus de qualification et de certification des exportations des ateliers de transformation concernés avec la partie chinoise.

Entreprise

Mixue dépasse McDonald's comme la plus grande chaîne alimentaire mondiale

La chaîne chinoise Mixue, fondée en 1997, spécialisée dans le thé au lait et les glaces, est devenue la plus grande chaîne de restauration au monde en termes de nombre de magasins. [Avec 45 302 magasins](#), elle a dépassé McDonald's (43 000), Starbucks (40 199) et Subway (35 982). Cependant, Mixue se classe au quatrième rang des ventes dans la catégorie des boissons fraîches (6,5 milliards USD), derrière Starbucks (55,5 milliards USD), Inspire Brands (14,9 milliards de dollars) et Tim Hortons (7,5 milliards de USD). Son concurrent direct en Chine, Luckin Coffee, exploite 21 343 magasins. Parmi les 45 302 magasins Mixue, 3 700 sont en Chine, et 2 900 sont de sa sous-marque de café Lucky Cup. Les autres magasins sont répartis dans 11 pays, avec l'Indonésie et le Vietnam en tête au niveau de nombre de magasins à l'étranger.

Mongolie

Mise en œuvre de l'initiative gouvernementale « or blanc »

Lors de la réunion du 8 avril de la Commission permanente de l'environnement, de l'alimentation et de l'agriculture du Parlement, le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de l'industrie légère a fourni des informations sur la mise en œuvre de la [résolution parlementaire n° 63 du 10 juin 2024 du mouvement national « Or blanc »](#) développée avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Il vise à valoriser les ressources textiles dans le pays (cachemire et laine). Ce programme fait partie des 4 initiatives gouvernementales priorisant l'action étatique sur le renforcement de la souveraineté alimentaire, le développement des coopératives agricoles, des cultures et le renforcement des filières textiles.

Le cachemire à lui seul peut potentiellement générer 2 milliards de dollars d'exportations, pour un niveau actuel de 404 M USD. Pour travailler en ce sens, 600 millions de dollars seront investis en 2024-2028 afin d'augmenter la part de la matière première valorisée passant de 3,7 % du PIB à 4,7 %. Cette initiative veille également à développer les activités de transformation de la laine dans les zones rurales alors qu'elles sont pour le moment concentrées à Oulan-Bator ou encore à l'étranger (et particulièrement en Chine).

Un système de prêts subventionnés garantissant des taux de 6 à 9 % d'intérêt jusqu'au maximum 4 ans seront également mis à disposition des entreprises mongoles.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique de Pékin

cedric.prevost@dgtrésor.gouv.fr

Rédaction : SER de Pékin

Abonnez-vous : jo.cadilhon@dgtrésor.gouv.fr